



**APPAREIL DIGESTIF :**

Examen clinique : .....

Examens paracliniques (5) : .....

**APPAREIL GENITO-URINAIRE :**

Examen clinique : .....

Analyse des urines : - Protéines : ..... - Glucose : ..... - Sang : .....

- Recherche de β.H.C.G (5) : .....

- Examen gynécologique (7) : .....

- Situation obstétricale : ..... Apte  Inapte temporaire

**APPAREIL NEUROLOGIQUE :**

Antécédents (traumatisme crânien, perte de connaissance, comitialité ...) : .....

Examen clinique : .....

Examens paracliniques (5) : .....

**GLANDES ENDOCRINES :** .....

**APPAREIL SPLENO GANGLIONNAIRE :** .....

**PEAU ET MUQUEUSES :** .....

**SIGLE S =**

**MEMBRES SUPERIEURS :**

.....

**SIGLE I =**

**MEMBRES INFERIEURS :**

.....

**SIGLE Y =**

**YEUX ET VISION (8) :**

Expertise par un spécialiste (9) : ..... OUI  NON

Antécédents : .....

Examen clinique : .....

Examens paracliniques : .....

	Acuité visuelle		Correction indiquée	Milieux transparents	Fond d'œil	Vision binoculaire
	sans correction	avec correction				
O.D.						
O.G.						

**SIGLE C =**

**SENS CHROMATIQUE :**

Expertise par un spécialiste : ..... OUI  NON

Test de capacité chromatique professionnelle (9) : .....satisfaisant  non satisfaisant

**SIGLE O =**

**OREILLES ET AUDITION (10) :**

Expertise par un spécialiste : ..... OUI  NON

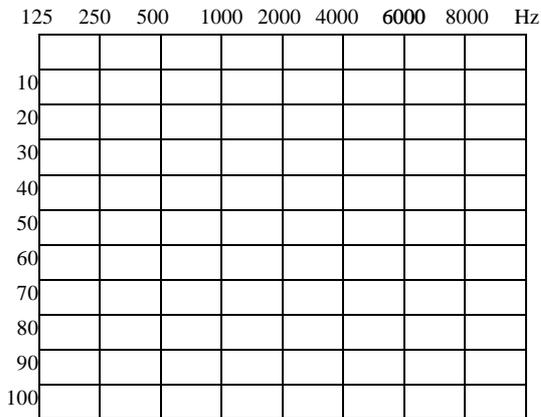
Antécédents : .....

Troubles fonctionnels (labyrinthiques ou particulier) : .....

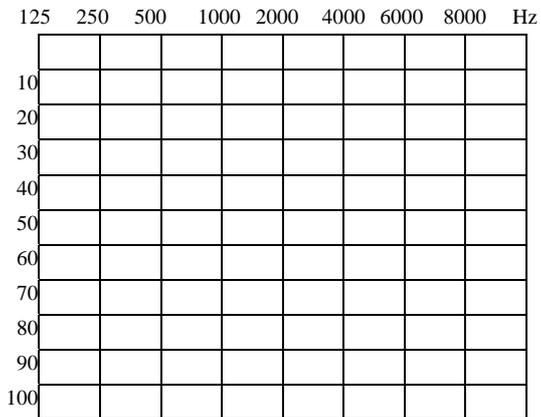
Examen des tympan : .....

Examens paracliniques (5) : .....

**AUDIOGRAMME (obligatoire)**



O.D.



O.G.

**SIGLE P =**

**PSYCHISME :**

Antécédents : .....

Conduites addictives (alcool, drogues, médicaments détournés de leur usage) : .....

.....

Constatations et observations : .....

**Aptitude particulière des candidats à l'entrée dans la Gendarmerie :**

- Absence de toxicomanie avérée ou décelée cliniquement ou biologiquement.
- Absence de bégaiement prononcé.
- Non contre-indication au port d'armes.

**CONSTATATIONS DIVERSES (11) :** .....

.....

.....

En conséquence, j'estime que Mr, Mme, Melle (12) : .....

présente le profil médical suivant :

S	I	G	Y	C	O	P

Ne présente ce jour aucune affection patente contre-indiquant la pratique des épreuves sportives :

Présente ce jour une affection contre-indiquant la pratique des épreuves sportives :

- A titre temporaire

- A titre définitif

A (lieu)

, le J M A

Nom, prénom, grade, fonction ,unité d'affectation et signature du médecin qui a examiné le candidat.  
NUMERO ADELI

**CARTOUCHE RESERVE A L'INCORPORATION**

- Faits pathologiques nouveaux :

Date d'incorporation	S	I	G	Y	C	O	P
le J M A							

Nom, prénom, grade, fonction ,unité d'affectation et signature du médecin incorporateur.  
NUMERO ADELI

(1) Le certificat médical d'aptitude initiale n'a qu'une valeur provisoire. En effet, Les candidats admis bénéficient à leur arrivée dans l'armée choisie d'une visite médicale d'incorporation, à l'issue de laquelle ils peuvent être déclarés inaptes si leur état médico-psychologique ne correspond pas aux conditions exigées pour l'admission à certaines spécialités.

(2) Nom, prénom, grade et fonction du médecin des armées qui a pratiqué l'examen.

(3) Nom (en capitales) et prénoms du (de la) candidat(e) ; pour les femmes mariées, utiliser le nom patronymique puis le nom d'usage.

(4) Impression d'ensemble, type morphologique, musculature, obésité, etc....

(5) Examens complémentaires à ne pratiquer que sur prescription médicale motivée et non à titre systématique (sauf ECG).

(6) L'ECG est pratiqué systématiquement.

(7) Examen gynécologique pratiqué uniquement sur symptomatologie fonctionnelle et par un spécialiste.

(8) Pour tout Y > 2, et en cas de doute sur le coefficient 2 ou 3 à attribuer au sigle Y, et en cas de suspicion d'une anomalie à l'interrogatoire ou à l'examen clinique, le candidat sera adressé à la consultation d'ophtalmologie de l'HIA de rattachement (joindre le billet de consultation du spécialiste au présent certificat).

(9) Expertise par un spécialiste militaire obligatoire pour les candidats aux écoles d'officier Marine (joindre le billet de consultation du spécialiste).

(10) Pour tout O > 2, et en cas de doute sur le coefficient 2 ou 3 à attribuer au sigle O, et en cas de suspicion d'une anomalie à l'interrogatoire ou à l'examen clinique, une consultation spécialisée sera demandée (joindre le billet de consultation du spécialiste).

(11) Mentionner ici les traitements en cours.

(12) Inscrire les noms et prénoms du (de la) candidat(e).